

Bulletin d'inscription

« Trail Lys Haut Layon - 22/09/2024 »

20 Km : 10 km :

Courses enfants 2,4 km : 1,2 km :
(2010-2013) (2014-2015)

Nom : Prénom :

Sexe : Masculin Féminin

Année de naissance : Nationalité :

Mail : Tél :

Adresse :

Code postal + ville :

Licenciés FFA : (photocopie de licence 2024-2025 obligatoire) N° de Licence :

Club :

Non Licencié FFA : Joindre un certificat médical de non contre- indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la manifestation ou d'un Parcours Prévention Santé datant de moins de 3 mois à date de la compétition

Signature :

« J'ai lu le règlement dans sa totalité et j'en accepte toutes les clauses. »

Bulletin d'inscription à retourner à : Florent CESBRON 13 rue des grandes Roches - Le Voide- 49310 Lys Haut Layon
accompagné du règlement à l'ordre : Athlé Lys Vihiersois

Course individuelle d'environ 20 km ouverte aux licencié(e)s et non licencié(e)s né(e)s en 2007 et avant. (Départ : 9h30)

Course individuelle d'environ 10 km ouverte aux licencié(e)s et non licencié(e)s né(e)s en 2009 et avant. (Départ : 9h45)

Frais de participation pour les Non licenciés : 12€ pour le 20km - 10€ pour le 10km => **+2€ sur place**

Frais de participation pour les licenciés FFA : 8€ pour le 20km - 7€ pour le 10km => **+2€ sur place**

Prix unique de 5€ quel que soit la course pour les licenciés CAPS

Les animations pour les enfants sont gratuites.

Animation Minimes-Benjamin(e)s de 2,4 km ouverte aux licencié(e)s et non licencié(e)s né(e)s en 2010-2013 (départ : 11h15)

Animation Poussin(e)s de 1,2km ouverte aux licencié(e)s et non licencié(e)s né(e)s en 2014-2015 (départ : 11h30)

Attestation pour les mineurs : Obligation de présenter soit une licence valide, soit un certificat autorisant la course à pied en compétition, soit de remplir un questionnaire santé avec une déclaration sur l'honneur de l'adulte responsable.

Inscription également possible sur :

<https://www.espace-competition.com/index.php?module=inscription&comp=2800>

Toute inscription incomplète (certificat, règlement, etc...) **ne sera pas retenue.**

Assurance : Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile souscrite auprès d'un assureur. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants des deux courses de s'assurer personnellement.

<https://athlelysvihiersois.fr>